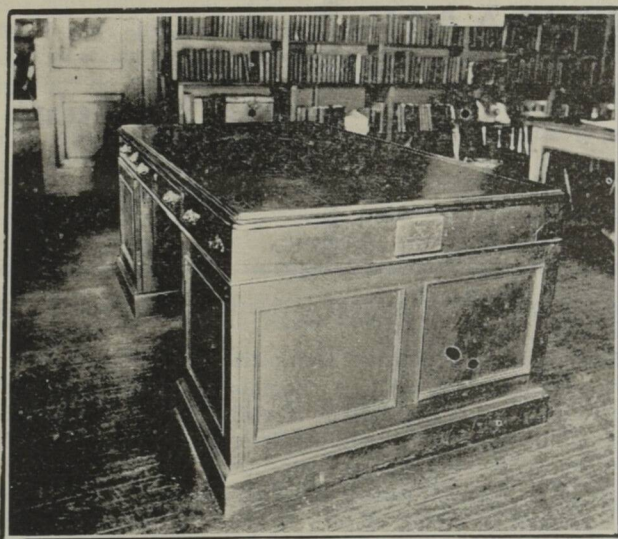




Le pupitre de sir Georges-Etienne Cartier, conservé au musée du Morrin, Collège à Québec.

ment, sa signature portait: "Geo. Et. Cartier," lisible pour tout le monde." (1)

Ce texte porte à croire que Benjamin Sulte reçut la chaise de Cartier lorsqu'il fut mis à la retraite, vers 1904, mais il la possédait depuis 1887, comme nous l'avons vu ci-avant.

L'ouvrier qui fabriqua cette chaise était un nommé John-W. Gow, menuisier à l'emploi de Jacques & Hay, avant de devenir le messenger privé de Cartier (1866-1872). Il a également travaillé au pupitre. Il était en pleine santé au mois de mars 1895 lorsqu'en compagnie du Dr J.-R.-E. Chapleau, de Benjamin Sulte, H.-D.-J. Lane et Napoléon Casault, fonctionnaires civils, à Ottawa, il identifia les deux meubles. Tous ces témoins se rappelaient parfaitement les faits et les circonstances que nous venons de signaler. (2)

C'est alors que Benjamin Sulte plaça sur l'un des panneaux une plaque de cuivre portant cette inscription:

PUPITRE
de
L'HONORABLE SIR GEORGE E. CARTIER
Ministre de la Milice et de la Défense
1864-1872

On a su depuis, grâce au témoignage de John-W. Gow, que ce pupitre et le fauteuil que je possède

sont ceux qui ont été construits en 1859. Cartier les a donc utilisés treize années révolues.

La plaque de cuivre recouvre un certificat de la main même de Benjamin Sulte ainsi conçu:

"Je certifie que ce pupitre a appartenu à sir Geo. Et. Cartier, baronnet, qui en a fait usage de 1864 à 1872.

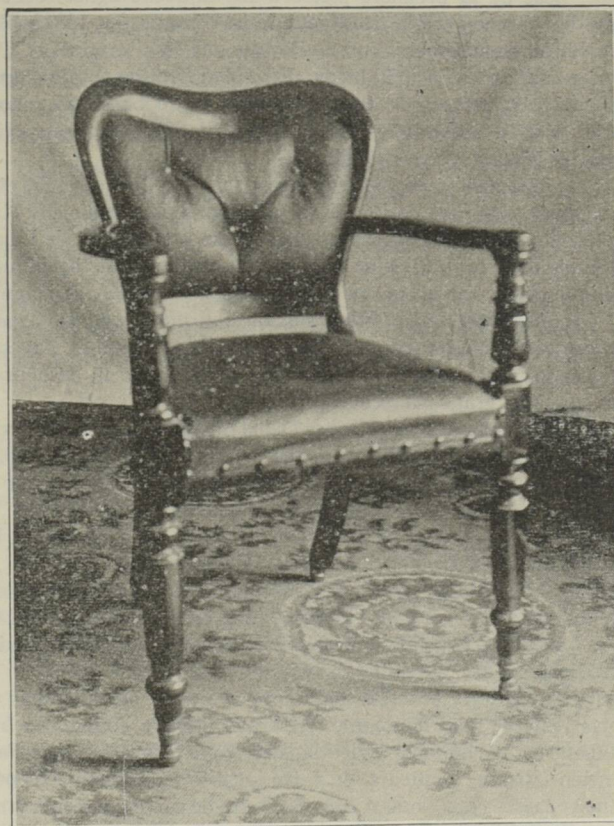
"Ottawa, 7 mars 1895.

Benjamin Sulte."

Ce pupitre est conservé depuis sept ou huit ans au Morrin College, à Québec, où les visiteurs intéressés peuvent le voir en tout temps. Il appartient à la Société historique et littéraire de Québec qui l'a reçu en pur don du gouvernement, à la requête du colonel Charles-Eugène Panet.

Prié par mon ami Damase Potvin, un antiquaire aussi renseigné qu'intéressant, d'écrire un article pour *Le Terroir*, j'ai voulu voir "de mes yeux" le précieux pupitre, le localiser et l'identifier pour ma satisfaction personnelle avant d'en parler et pour en bien parler. C'est ce qui m'a porté à aller dans la vieille capitale au mois de juin dernier. Mis au courant de ma visite, et de son but, les journaux québécois m'ont prêté la prétention d'avoir découvert la relique. Qu'on me permette de me dé-

(Suite à la page 105)



La chaise de bureau de sir Georges-Etienne Cartier, propriété de l'auteur de l'article ci-contre.

1. Voir *Mélanges historiques*, volume 4, *Sir George-Etienne Cartier* pages 50, 89, 90, 91.

2. *The Quebec Chronicle*, 18 et 29 juillet 1896.